

**SEANCE du CONSEIL d'ADMINISTRATION du CCAS
de la ville d'Aix-les-Bains
VENDREDI 15 MARS 2024**

Délibération N° 02/2024

L'an deux mille vingt-quatre,

Le quinze mars à 14h00, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale d'Aix-les-Bains, légalement convoqué sur première convocation, s'est réuni à la résidence Joseph Fontanet 95 boulevard Lepic, sous la présidence de Madame Michelle BRAUER, Vice-présidente du CCAS.

Etaient présents :

Mme Michelle BRAUER, Mme Geneviève CHOULET, M Jean Marc VIAL, M Maxime BERTRAND, Mme Fatiha BRUNETTI, Mme Chantal CURTELIN, M André GRANGER, M Nicolas POILLEUX et M Guy JANET MAITRE.

Nombres d'administrateurs :

En exercice	17
Présents	9
Votants	9

Questions diverses

**Demande de subvention au conseil régional Auvergne Rhône Alpes
Soutien aux ateliers chantier d'insertion pour l'année 2024**

Le Conseil Régional fait évoluer des modalités de soutien aux ateliers chantier d'insertion en 2024.

Le CCAS d'Aix les Bains porte 3 ateliers chantier d'insertion.

Il est proposé au CA de solliciter l'aide de la région qui est calculée sur la base des ETP réalisés l'année n-1. Par conséquent le CCAS de la ville d'Aix les Bains peut prétendre à la somme de 5 956€ pour l'année 2024. Les modalités d'accompagnement sont transitoires et seront amenées à évoluer.

Après en avoir délibéré,

Le CA autorise le Président ou son représentant à réaliser toutes les démarches nécessaires,

Le CA sollicite le conseil régional à hauteur de 5 956 euros pour le soutien aux ACI portés par le CCAS.

Délibération adoptée à l'unanimité :

Ont voté pour : 9 voix

Fait à Aix les Bains, le 20 mars 2024

Acte rendu exécutoire le 20/03/2024

Après envoi à la Préfecture le 20/03/2024

Et affichage du 20/03/2024

pour le Président et par délégation,
la Vice-présidente

Michelle Brauer

Michelle BRAUER

